

***MAIRIE DE PANNESSIERES***  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 15 JANVIER 2015**

**Présents** : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Nicolas GARCIN,  
Francine JACQUET, Brigitte DOUVRE, Gaël MONNERET, Christophe MARION  
Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Sara GALLASSO.

**Absent excusé** : Pascal SIMONET.

a été élu **secrétaire** : Jean-François REHFUSS.

**1) Le compte-rendu** de la réunion du Conseil Municipal du **jeudi 27 novembre 2014**, est approuvé à l'unanimité, en ajoutant une délibération concernant la titularisation de Mme Marianne Simonet au poste d'agent d'entretien pour une durée de 4 heures par semaine.

**2) Délibérations :**

**N° 1 / 2015** : Achat d'une partie du terrain Crombet par la commune. La propriété sise au 8 rue des Fontenettes, appartenant à M. Crombet et à Mme Hullebrouck est en vente. La cession gratuite d'une bande de terrain le long de la route dans le but d'élargir la voie publique était une des conditions de l'octroi du permis de construire en 1999. Ce terrain a été borné, mais les actes notariés n'ont pas été signés. Il convient donc, au moment de la vente, de régler ce différent. Le compromis de vente accepté par les futurs propriétaires mentionne clairement cette clause de cession du terrain à la commune pour l'euro symbolique. Approuvé à l'unanimité.

**N° 2 / 2015** : subvention supplémentaire CCAS. Les comptes du CCAS laissent apparaître un déficit qu'il convient de régler par une subvention supplémentaire de la commune. Approuvé à l'unanimité.

**N° 3 / 2015** : Décision Modificative du budget pour notifier la subvention au CCAS. Approuvé à l'unanimité.

**N° 4 / 2015** : Modification de la prime d'astreinte (300€ net) et du remboursement des frais de déplacement de Benoit Rampant : 250 km par mois à 0.32 € du km. (180 aujourd'hui). Approuvé à l'unanimité.

**3) Points à l'ordre du jour :**

Le PLU a été visé par les services de l'état qui ont assuré sa légalité. Une annonce officielle dans les journaux a été faite dans le Jura Agricole du 9 janvier et dans Le Progrès du 7 janvier. Il sera donc prochainement exécutoire.

La protection incendie de la commune semble incomplète à La Lième. Une demande d'examen de cette situation par les services compétents est en cours.

Les services de l'ONF proposent comme chaque année un programme d'aménagement de la forêt. Un complément d'information est nécessaire avant de déterminer s'il y a lieu de réaliser des travaux.

Les travaux sur le terrain de jeux vont commencer prochainement. Il semble nécessaire de faire borner la propriété. Le cabinet ABCD nous propose ses services pour un devis de 750 euros.

La route de Mercenet sera la dernière à être dégagée en cas de chute de neige. Pour éviter les accidents, des panneaux de signalisation seront posés à chaque extrémité de cette route. Ils sont commandés à l'entreprise des Signaux Giraud.

Point sur la clôture du budget 2014. L'exercice fonctionnement 2014 présente un excédent de 27000 euros qui va permettre quelques investissements supplémentaires et une marge dans le budget 2015. Tous les conseillers sont invités à mener une réflexion à mener sur les projets 2015, les priorités à donner tenant compte des moyens et du coût des investissements déjà programmés.

#### **4) Informations générales :**

Le Plan de Prévention des Risques Naturels des communes de Revigny, Conliège, Perrigny, Montaigu et Pannessières est en cours de révision. Les premières données connues ne semblent pas affecter notre commune et ne modifieront en rien notre PLU.

Le Plan Communal de Sauvegarde, ensemble de prescriptions à suivre en cas de risque particulier sur la commune (Tempête de neige, orages violents ...) doit être établi. Une esquisse avait été effectuée lors de la précédente mandature. Elle sera complétée et actualisée dans les mois qui viennent avant d'être soumise aux services de la préfecture.

L'enquête de Jura Habitat concernant la possibilité pour la commune d'acheter, viabiliser et urbaniser les terrains de la zone U du PLU (terrains appartenant en partie à la famille Mouillard) arrive à son terme. Plusieurs esquisses vont nous être proposées. Elles seront présentées aux habitants. C'est le coût des travaux qui autorisera ou non la commune à engager un projet.

#### **5) Questions diverses :**

L'éclairage public dans une partie du village a besoin d'être rénové. Une étude concernant les lampadaires de La Chaumette sera diligentée par les services du SIEC. Pour des raisons d'économie, est à l'étude également la réduction des heures de fonctionnement afin de connaître son impact sur le budget électricité de la commune.

Le Conseil Général nous informe officiellement qu'une réduction de la longueur des voiries relevant de sa responsabilité est en cours d'étude. Pannessières est directement concerné par ce projet à travers la route qui relie la D 471 à la place du village, puis à Lavigny. Le Conseil Général nous demande un avis circonstancié. Une réponse sera apportée, conjointement avec la commune de Lavigny, pour insister sur l'utilité de cette voie, sa fréquentation par d'autres utilisateurs que les habitants de Pannessières, et la charge supplémentaire que son entretien représenterait pour la commune.

Le premier bulletin municipal du mandat est en cours de distribution. Le site, lui, est actif depuis le début de l'année. Le maire remercie celles et ceux qui en sont responsables au sein du conseil et souhaite qu'il soit apprécié de tous. Il appelle également de ses vœux une collaboration des habitants à travers des photos ou des articles qui viendraient enrichir nos deux outils de communication.

La fête de Noël des enfants et les diverses manifestations organisées par le CCAS ont connu un vrai succès. Les actions seront sans doute quelque peu modifiées en 2015. LE CCAS envisage par ailleurs d'organiser une exposition et un atelier photo au cours du printemps.

La commission municipale des impôts des particuliers se réunira au cours des mois de février ou mars.

La séance est levée à 11 h 30.  
Prochaine réunion le jeudi 19 février.

Le maire : Maurice MONNET

